

**Zeitschrift:** Pionier : Zeitschrift für die Übermittlungstruppen  
**Herausgeber:** Eidg. Verband der Übermittlungstruppen; Vereinigung Schweiz. Feld-  
Telegraphen-Offiziere und -Unteroffiziere  
**Band:** 43 (1970)  
**Heft:** 5

**Artikel:** La transmission partielle des informations comme arme dans la guerre  
totale : la transmission totale des informations comme arme dans la  
guerre partielle  
**Autor:** Morf, Jean-Jacques  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-561833>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# La transmission partielle des informations comme arme dans la guerre totale — la transmission totale des informations comme arme dans la guerre partielle

Capitaine Jean-Jacques Morf, état-major de l'armée  
Professeur à l'EPF Lausanne, Pully

## Introduction

Le titre du thème de discussion que je propose est un peu long, on pourrait l'abrégé de la façon suivante:

**Guerre totale — Information partielle**  
**Guerre partielle — Information totale**

Mon exposé comprend trois volets:

Dans le premier volet je rappelle la nécessité de limiter l'information en temps de guerre totale.

Dans le second volet je montre la difficulté de savoir si nous sommes en temps de paix ou déjà engagés dans une sorte de guerre partielle.

Dans le troisième volet je tente de suggérer une stratégie de la vérité par une information totale comme arme en temps de paix ou de guerre partielle.

Pour terminer je rappelle les thèmes principaux que je propose à votre réflexion.

Guerre totale — Information partielle  
Guerre partielle — Information totale

## 1. Information partielle, nécessité pour une nation totalement engagée dans une guerre.

Imaginons un instant les conséquences qu'auraient eues une information totale pendant la guerre 1939—1945.

Imaginons, par exemple, un Churchill désirant informer complètement la population de son pays et exposant clairement les plans du débarquement en donnant par avance la date, le lieu choisi, les effectifs engagés, les efforts principaux. Il est probable qu'une telle information aurait fait échouer l'opération et que le peuple anglais aurait vivement critiqué son gouvernement de révéler prématurément des secrets militaires dont dépendait la survie du pays.

Même après le début du débarquement, Churchill n'a transmis que des informations partielles à son propre pays. Il a laissé croire que l'opération de Normandie n'était qu'une diversion cachant une opération beaucoup plus importante. Churchill a donc non seulement caché une partie importante de la vérité, mais il a même délibérément menti à son propre peuple. Or personne n'a jamais reproché ce mensonge à Churchill, bien au contraire, cette ruse de guerre a fait l'admiration de tout le monde, y compris de ceux qui ont été induits en erreur.

On pourrait facilement citer des exemples où, en période de guerre, nous ne devons transmettre qu'une information partielle à la population de notre propre pays. C'est une nécessité de la guerre totale que tout le monde comprend et que chacun accepte.

En période de guerre totale, les autorités civiles et militaires doivent incontestablement disposer d'un système de transmission parfaitement discipliné capable de transmettre des informations partielles, volontairement incomplètes, sans jamais trahir le secret qui souvent peut seul garantir la réussite d'une opération. Il y a toutefois une limite: la transmission d'un mensonge complet ou d'une contre-vérité ne peut être utilisée que très exceptionnellement et à des fins très précises. En effet, un mensonge pur peut être nécessaire pour induire l'ennemi en erreur, mais il ne faut toutefois pas oublier, que pour être efficace il doit avoir l'apparence

de la vérité, or l'usage répété de mensonges détruit toute apparence de vérité aux affirmations d'un gouvernement qui en abuse et risque en plus de détruire la confiance nécessaire entre le peuple et ses autorités civiles ou militaires.

En temps de guerre toujours, chacun admettra qu'on ne lui donne pas immédiatement la totalité des informations que sa curiosité naturelle souhaiterait connaître. Il me semble donc évident qu'en cas de guerre totale, seule une information partielle doit être transmise, celle qui maintient le contact entre la population et les autorités sans dévoiler les éléments secrets qu'il faut conserver pour assurer les effets de surprise nécessaires pour gagner certaines batailles. Le choix des informations qui doivent être transmises est une tâche délicate qui incombe certainement aux autorités supérieures. La censure de certaines informations peut être justifiée dans plusieurs cas. Je n'en évoque que deux:

Certaines informations ne doivent pas être divulguées, pour laisser l'ennemi dans l'incertitude, d'autres ne doivent pas être divulguées pour éviter la panique dans notre propre pays. On touche ici l'aspect pathologique d'une population en guerre. Faut-il filtrer l'information transmise à la population comme on filtre l'information donnée à un malade? Faut-il au contraire habituer toute la population à accepter et à surmonter sans panique les pires réalités? Le débat reste ouvert, mon exposé n'est là que pour ouvrir des discussions. Personnellement, je pense que si nous voulons nous préparer à l'éventualité d'une guerre totale, il faut aussi nous préparer à regarder les pires catastrophes en face, sans qu'il soit nécessaire de les cacher, sans perdre le moral, sans perdre notre volonté de survivre et de résister.

Pour conclure cette première partie, il me semble évident qu'en temps de guerre totale les autorités et le commandant en chef de l'armée doivent disposer d'un système de transmission parfaitement discipliné et capable de transmettre des informations partielles, volontairement incomplètes, sans jamais trahir le secret qui souvent peut seul garantir la réussite d'une opération.

La transmission partielle des informations constitue bien une arme efficace en cas de guerre totale.

## 2. Sommes-nous en paix ou en guerre partielle?

Certes nous ne sommes pas en état de guerre totale et les circonstances nous obligent actuellement à utiliser d'autres méthodes. Sommes-nous en paix ou sommes-nous déjà engagés partiellement dans une sorte de guerre? Il est difficile d'y répondre. D'ailleurs, il n'est peut-être pas possible de séparer nettement l'état de paix totale de l'état de guerre partielle. Ceci mérite une explication.

Actuellement la plupart des pays du monde envisagent l'hypothèse d'une guerre totale éventuelle et se préparent très sérieusement à cette éventualité. Tous nous nous y préparons, en espérant qu'elle n'aura jamais lieu. (Je remarque en passant qu'à ma connaissance aucun gouvernement ne se prépare à l'éventualité d'une paix totale, en fait tout le monde souhaite la paix, mais personne ne s'y prépare vraiment.)

A force de nous préparer à cette future guerre aussi totale qu'éventuelle, on en vient à oublier que la prochaine guerre, dont la Suisse pourrait être victime, ne sera pas nécessaire-

ment totale. Soyons certains que si une grande puissance pouvait s'assurer la domination du monde en général ou de la Suisse en particulier, sans recourir à des opérations militaires, elle n'hésiterait pas à le faire. On peut donc imaginer qu'une puissance qui désirerait dominer la Suisse pour une raison quelconque aurait tout avantage à le faire sans opération militaire. Elle pourrait, par exemple, recourir à des pressions politiques ou économiques, à la désorganisation des autorités établies, à la destruction de la confiance par des chocs psychologiques bien ajustés, à l'alourdissement et à la complication calculée des rouages administratifs, à la création d'un sentiment d'insécurité sociale, en bref, aux moyens connus ou encore inconnus de la guerre totale à l'exception de toute opération militaire, c'est cela que j'appelle la guerre partielle.

Or personne ne peut prédire l'avenir que nous préparent les nations qui nous entourent, proches ou lointaines. N'oublions pas que lors de la dernière guerre mondiale, plusieurs pays ont changé de camp au cours de la guerre. Le record de conversion rapide est détenu par un roi qui, en un seul jour, a fait l'armistice avec les alliés et déclaré la guerre à l'Allemagne.

Pour ceux qui ne seraient pas convaincus de la rapidité avec laquelle les gouvernements et les peuples peuvent changer de politique, un examen attentif des 176 déclarations de guerre qui ont eu lieu entre 1939 et 1945 est instructif. Rappelons simplement que six pays qui avaient commencé la guerre aux côtés de l'Allemagne ont passé ensuite au côté des alliés. Ce sont par ordre chronologique l'U.R.S.S. (22. 6. 41), l'Italie (13. 10. 43), la Roumanie (23. 8. 44), la Bulgarie (7. 9. 44), la Finlande (15. 9. 44) et la Hongrie (31. 12. 44). De toute façon pour la Suisse, la probabilité d'entrer dans une guerre partielle (encore une fois j'entends par là la guerre totale moins les opérations militaires) est aussi grande que celle d'entrer dans une guerre totale. Or c'est à cette guerre partielle que j'estime aussi nécessaire de nous préparer.

La guerre partielle non militaire a plusieurs caractéristiques. Tout d'abord elle ne sera jamais «déclarée». Si elle a lieu, nous nous y trouverons avant de nous en rendre compte. D'autre part, elle se passerait vraisemblablement sur le plan psychologique avec l'utilisation de tous les moyens modernes d'information.

Il convient donc de nous préparer à la lutte sur le plan de l'information. J'y vois d'autant plus d'intérêt que même en temps de paix la lutte pour l'information complète et honnête est le meilleur moyen de développer la confiance entre la population et les autorités civiles et militaires.

### 3. L'information totale

On a beaucoup dit et écrit sur ce qu'il est convenu d'appeler «l'esprit de mai». De toutes les idées émises j'en retiens deux qui me paraissent essentielles.

- 1) L'information actuelle atteint simultanément toute la planète (une ménagère de Fribourg apprend l'assassinat d'un Kennedy en même temps que le maire de New York).
- 2) Le citoyen normalement constitué n'admet pas ou n'admet plus que les autorités qui prétendent le gouverner lui cachent des vérités importantes.

J'affirme qu'à l'heure actuelle, un chef ou un responsable quelconque qui établit son autorité sur l'ignorance partielle de certains de ses subordonnés ou de ses administrés est condamné à la contestation des décisions qu'il prend et détruit sa propre autorité.

Etant donné les moyens dont nous disposons aujourd'hui pour transmettre l'information, étant donné la rigueur et la sincérité que la population attend de tout ce qui prétend avoir une autorité quelconque, je pense que nous devons lutter en temps de paix et également en temps de guerre partielle, pour développer ce que j'appelle **l'information totale**.

### Il ne s'agit pas de «noyer le poisson» par une information surabondante, mais d'utiliser une «stratégie de la vérité».

En remplissant les journaux par la description détaillée de tous les accidents, de tous les chats écrasés, de tous les bobos de l'humanité on obtiendrait certes une information aussi abondante qu'inutile; dans ce bruit de fond de l'information, le lecteur aurait de la peine à détecter le signal des événements qui l'intéressent.

L'information totale dont je parle est tout autre chose.

L'information totale doit être correctement choisie, correctement adressée, limitée à l'essentiel tout en restant complète et foncièrement de bonne foi.

Reprenons ces termes: Je dis correctement choisie. En effet si une décision importante va être prise concernant l'agriculture, il faut l'indiquer spécialement dans la presse lue par les agriculteurs ou par la radio et la télévision aux heures où les agriculteurs l'écoutent ou la regardent normalement. L'information doit contenir l'enjeu de la décision, indiquer qui va prendre cette décision et quelles sont les personnes qui peuvent encore intervenir avant que la décision soit prise.

Lorsque je dis correctement adressée, je pense qu'il faut non seulement adresser l'information aux personnes qui sont le plus concernées mais qu'il faut au besoin s'assurer que ces personnes aient bien reçu cette information. L'affichage d'un avis à un pilier public, qui était jusqu'ici considéré comme une information suffisante dans beaucoup de cas, devient de plus en plus contestable. Imaginez un instant la réaction qu'auraient nos étudiants si les autorités se limitaient à afficher aux piliers publics de chaque ville universitaire les décisions qui les concernent. Ils pourraient à juste titre se plaindre d'une information mal adressée.

En prétendant que l'information doit être limitée à l'essentiel, je touche un point particulièrement délicat. Il est difficile en effet de choisir dans chaque cas ce qui doit être communiqué et ce que l'on peut laisser tomber sans rien cacher qui pourrait devenir important par la suite. Car pour donner la confiance, l'information doit rester complète, c'est-à-dire donner tout ce que l'informé est en droit de connaître. La difficulté de ce choix de l'essentiel tombe en grande partie dès que l'autorité qui fait le choix suit la règle de la bonne foi.

Si l'on a peur de transmettre une information à un groupe de personnes ou si par timidité on préférerait ne pas la transmettre, c'est peut-être précisément une information importante pour ce groupe; il vaut la peine de la transmettre. Si

par contre on souhaiterait bien transmettre toutes sortes de faits divers bénins pour détourner l'attention d'autres faits plus graves, ce sont certainement des informations inutiles qu'il ne vaut pas la peine de transmettre, or une telle erreur peut être faite inconsciemment.

Un silence peut être dans certains cas un mensonge et un flot d'informations toutes conformes à la vérité peut fort bien constituer dans son ensemble un vrai mensonge, par omission de certains éléments importants.

Le Chef d'arme des troupes de transmission m'a demandé de donner un exemple pour illustrer ce que devrait comprendre une information totale, complète, pertinente et honnête. Je prendrai comme exemple la présentation du budget militaire.

Il est d'usage que le Conseil fédéral s'adressant aux chambres accompagne ses demandes d'un message en général très complet et indiquant clairement les avantages et les difficultés que présente le projet. Les quelques messages du Conseil fédéral que j'ai eu l'occasion de lire me semblent être un modèle d'information totale telle qu'elle doit être pratiquée. La question que je pose est la suivante: ne pourrait-on pas informer toute la population avec le même soin et la même rigueur qui est de règle pour ces messages? Il faudrait bien entendu tenir compte de deux différences essentielles:

Tout d'abord la population constitue un ensemble beaucoup plus hétérogène que les chambres fédérales et doit être considéré comme une somme de groupements très divers. D'autre part ce qui va sans dire pour nos conseillers nationaux et nos conseillers aux Etats n'est pas nécessairement connu et admis par tous les groupes de notre population.

Je pense notamment qu'il conviendrait de prendre conscience qu'une partie non négligeable de la population ne partage pas notre conviction qu'une armée est encore nécessaire en Suisse en 1970. Et pourtant n'est-il pas évident que si l'un de nos voisins nous offrait d'assurer notre indépendance militaire par sa propre armée, nous ne lui ferions pas confiance. Si les Etats Unis nous offraient de nous protéger militairement contre toute attaque, je ne leur ferais pas confiance; si l'Union soviétique nous faisait une offre semblable, je n'aurais pas confiance non plus. Les raisons pour lesquelles je n'aurais pas confiance en aucun de ces pays sont peut-être diverses, mais dans tous les cas ma conclusion est la même.

Cette méfiance fondamentale à l'égard de tous les pays du monde est peut-être une vérité helvétique fondamentale qu'il semble inutile de rappeler. Je pense au contraire qu'il s'agit là d'une information essentielle qu'il convient de rappeler périodiquement pour éviter tout malentendu à l'intérieur comme à l'extérieur.

Pour conclure ce troisième volet, disons qu'en temps de paix comme en temps de guerre partielle, la transmission d'informations complètes, pertinentes et honnêtes constitue une excellente arme pour sauvegarder la confiance dans notre pays et notre indépendance.

#### 4. Principaux thèmes de réflexion

Pour terminer, je résume les principales idées que je sou mets à votre réflexion.

La guerre totale est une éventualité à laquelle nous nous préparons, mais reste une éventualité.

La guerre partielle, non militaire, paraît tout aussi probable sinon plus que la guerre totale, nous devons aussi nous y préparer.

En temps de guerre totale, seule une information partielle doit être transmise.

En temps de guerre partielle, comme en temps de paix, nous devons nous efforcer de transmettre l'information totale, c'est-à-dire à appliquer une véritable «stratégie de la vérité». En temps de paix comme en temps de guerre, il faut habituer la population à accepter, sans panique, les pires réalités.

# AMSLER

sucht für die Endkontrolle elektronischer  
Geräte einen

45

## Elektronik-Tester

Für diese verantwortungsvolle Aufgabe sind geeignet: Elektronikapparatemonteur, Elektromechaniker oder Feinmechaniker mit guten Kenntnissen in der Elektronik.

Interessenten bitten wir, sich mit uns in Verbindung zu setzen.

**Alfred J. Amsler & Co., Materialprüfmaschinen**  
8201 Schaffhausen, Telephon (053) 5 38 81